



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

**Inspection générale de l'Environnement
et du Développement durable**

**Information sur l'absence d'observation dans le délai
sur le projet de création d'une installation agrivoltaïque sur la
commune de Villesisclé (Aude)**

N°saisine : 2025-14950
N°MRAe : 2025APO108

Montpellier, le 25 août 2025

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 23 juin 2025, la préfecture de l'Aude a sollicité l'avis de la MRAe sur un projet de création d'une installation agrivoltaïque au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 25 août 2025.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.